



LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'Alliance des femmes du Sud global (WiGSA) est un réseau de solidarité intercontinental regroupant des femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, qui partagent la même vision : travailler ensemble et catalyser les changements afin de remédier aux inégalités structurelles existantes et aux injustices historiques en matière de reconnaissance des droits fonciers et des droits humains des femmes, et plaider en faveur d'un accès direct aux financements mondiaux. La WiGSA défend les droits des femmes à l'autodétermination, au respect et au plein exercice de leurs droits collectifs et individuels, y compris le droit à une vie digne et exempte de violence.



La mission de WiGSA est de changer la structure actuelle mondiale du financement des donateurs et de s'attaquer directement au fossé considérable qui subsiste dans le soutien financier international apporté aux femmes en matière de gestion des ressources, de réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation, et de garantie des droits fonciers. WiGSA encourage l'intégration d'une perspective transformatrice, spécifique au genre, aux femmes et à l'intersectionnalité dans l'architecture et la programmation mondiales existantes

en matière de financement, ainsi que l'augmentation des fonds alloués aux femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle rassemble les voix, les points de vue, les connaissances et la diversité des programmes en faveur des droits des femmes et de leurs stratégies afin d'accélérer les changements systémiques aux niveaux local, national et international, notamment en transformant la gouvernance territoriale par l'application des perspectives des femmes.



Le WiGSA constitue un espace collectif sûr et fiable pour les femmes, où les femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales peuvent se réunir, discuter et co-créer collectivement des stratégies de plaidoyer intersectionnelles pour la défense des droits fonciers sur leurs terres et territoires. Il défend également les droits humains pour tous du point de vue des femmes, sans crainte ni entrave liées aux structures hiérarchiques sociopolitiques ou aux relations de pouvoir entre les genres et les êtres humains.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX



Les principes suivants décrivent les valeurs qui guident WiGSA dans ses relations internes, sa prise de décision, sa planification et le développement de son plaidoyer commun. Ces principes soutiennent également le positionnement de WiGSA lors de l'élaboration de déclarations et de la définition de la représentation du réseau dans les espaces internationaux et nationaux, ainsi que dans les dialogues avec les gouvernements, les alliés et les donateurs.

En tant qu'espace collectif, WiGSA est guidé par les principes centraux d'unité, d'inclusion, de respect, d'équité, d'égalité, de solidarité, de représentation, de transparence et de communication interculturelle afin de permettre aux femmes autochtones, afro-descendantes et locales/traditionnelles/rurales de tous les continents et de diverses ethnies, identités et pays d'origine de travailler ensemble et de défendre les droits fonciers et les droits humains des femmes.

WiGSA estime que lorsqu'une femme ouvre la voie à la promotion des droits des femmes, ce n'est pas seulement dans son propre intérêt, mais aussi pour le bien-être de l'ensemble de la communauté.



1. UNITÉ

WiGSA est un espace unique qui rassemble les voix et les organisations de femmes issues de divers horizons, favorisant l'apprentissage et la solidarité pour la défense des droits collectifs et individuels des femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine. WiGSA n'est pas divisé par continent ou par région, et ne comporte pas de sections distinctes ; la force, l'innovation et le pouvoir de WiGSA résident dans sa capacité à relier les programmes, les voix et les priorités en matière de droits des femmes à travers les continents. Elle n'a pas pour objectif de remplacer le rôle de chaque organisation sur son continent ou dans son pays respectif, mais plutôt d'apporter une valeur ajoutée en tant que réseau transcontinental uni. Les membres interagissent, agissent et prennent des décisions ensemble afin de promouvoir et de défendre les droits des femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales.



2. INCLUSION

WiGSA est un espace sûr et fiable qui accueille et soutient les femmes et les filles autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales, quelles que soient leur ethnicité, leur identité, leur niveau d'éducation, leur région et leur pays d'origine. Les membres se réunissent pour exprimer leurs points de vue et élaborer collectivement des stratégies innovantes afin de plaider en faveur d'un accès direct aux financements mondiaux pour soutenir les efforts des femmes en faveur de la reconnaissance et du respect de leurs droits fonciers, de leurs terres et territoires, de leurs connaissances et compétences traditionnelles, et de leurs droits humains. Le WiGSA est un réseau non discriminatoire et un mouvement de femmes qui accueille les perspectives intersectionnelles et les identités diverses, où les priorités sont définies collectivement, offrant à toutes les mêmes chances d'être entendues et impliquées dans la prise de décision.



3. ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ

WiGSA reconnaît que les femmes de tous les continents sont victimes de formes multidimensionnelles d'exclusion et de discrimination de la part de la société en général et des membres de leurs communautés, y compris des femmes occupant des postes de pouvoir, en raison des systèmes socioculturels hiérarchiques, des structures de classe économique et du pouvoir politique. Par conséquent, WiGSA applique **les principes d'égalité** pour accueillir toutes les femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales, indépendamment de leur statut socioculturel, économique ou politique, de leur origine ethnique, de leur race et de leur identité. Nous avons tous les mêmes droits, la même dignité et le même respect, et nous nous réunissons sur un pied d'égalité. De même, WiGSA applique **les principes d'équité** pour garantir l'égalité et la justice à toutes les femmes, en empêchant la différenciation, la discrimination et l'exclusion issues des structures hiérarchiques du pouvoir. **WiGSA est un espace sûr et fiable, exempt de disparités sociales et politiques qui empêchent les femmes d'exprimer leurs idées ou permettent à certaines femmes d'imposer leur pouvoir et leur prestige à d'autres femmes.** Ce principe s'applique également à l'allocation des ressources au sein de WiGSA, qui offre des chances égales à tous ses membres.



4. RESPECT

Toutes les femmes méritent et offrent un respect égal les unes aux autres. En tant que réseau de solidarité, le WiGSA reconnaît et valorise les mérites, l'identité et la dignité inhérents à chaque personne. Tous les membres du WiGSA, tant à titre individuel qu'en tant que représentantes d'un collectif et de leurs organisations respectives, ont une voix égale dans la prise de décision collective. Les membres du WiGSA s'engagent à écouter les opinions de leurs collègues et à être écoutés avec attention et respect, et à donner leur avis de manière respectueuse lorsque les opinions divergent ou que des désaccords surgissent.



5. REPRÉSENTATION ET VOIX

Toutes les voix, perspectives et représentations des femmes membres de WiGSA sont valorisées de manière égale. WiGSA garantit et promeut l'inclusion des voix intergénérationnelles et intersectionnelles, ainsi que la rotation de la participation. La représentation lors de divers événements internationaux et espaces décisionnels est évaluée en fonction des opportunités, des connaissances, des capacités, des lacunes en matière de voix et de perspectives, de la disponibilité et de l'engagement à s'exprimer au nom et dans l'intérêt de WiGSA et de la communauté féminine au sens large. WiGSA n'applique pas de considérations hiérarchiques, de positionnement de pouvoir, de prestige social ou de statut pour définir la représentation et la voix.



6. SOLIDARITÉ

WiGSA, en tant que réseau solidaire intercontinental et mouvement de femmes, favorise la prise de conscience des intérêts communs, tisse des objectifs et des stratégies de résistance tout en encourageant la réciprocité et l'empathie et en renforçant l'unité et le soutien mutuel et collectif. WiGSA contribue à rendre visibles les luttes des organisations de femmes pour transformer les systèmes structurels de violence et d'exclusion.



7. TRANSPARENCE, ET RESPONSABILITÉ

WiGSA encourage des processus clairs, éthiques et responsables dans le cadre de ces principes fondamentaux pour la prise de décision collective. Ses membres sont responsables de toutes les actions collectives, exprimant ouvertement les conflits d'intérêts et évitant d'influencer WiGSA pour prendre une décision qui favorise l'organisation représentative ou ne profite qu'à une seule personne. WiGSA est participative dans sa prise de décision, et les membres sont responsables les uns envers les autres afin d'assurer une bonne gouvernance.



8. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION INTERCULTURELLES

WiGSA reconnaît sa composition multiculturelle, ses visions du monde et ses origines. En conséquence, WiGSA encourage la communication interculturelle afin d'impliquer efficacement ses membres, en reconnaissant la diversité des cultures, des ethnies et des langues, les particularités des significations socioculturelles, les pratiques sociales, les frontières culturelles et les modes de communication et d'expression des points de vue. La communication et la sensibilisation multiculturelles au sein de WiGSA visent à parvenir à une compréhension, un respect et une confiance mutuels, permettant ainsi au réseau de renforcer sa cohésion, d'établir un terrain d'entente et de se positionner de manière à influencer les acteurs externes.

